

Conditions Générales d'Utilisation et de Vente de LES EXTRAS ADEPA

I- Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (ci-après dénommées « Conditions Générales ») sont conclues entre :

- LES EXTRAS ADEPA, association loi 1901, dont le siège social est situé 30 rue Nouvelle 77190 Dammarie-Les-Lys (ci-après dénommé « LES EXTRAS ADEPA »),

et

- L'utilisateur (tel que défini ci-après) du site <http://www.asso-adepa.com> (ci-après dénommé « le Site »).

Le Site est exploité par la marque LES EXTRAS ADEPA issu du consortium de partenariat de l'association ADEPA (asso-adepa.com) et de la start-up de gestion d'outils digitales LES EXTRAS (les.extras.fr) dont le porteur de projet est l'association ADEPA et propose une place de marché en ligne, dédiée à la mise en relation de micro-entrepreneurs et de clients (tels que définis ci-après).

L'objet des présentes Conditions Générales est de régir les conditions et modalités d'utilisation et de vente du Site, ainsi que de définir les droits et obligations des utilisateurs mis en relation sur le Site. Tout accès et/ou utilisation du Site suppose l'acceptation sans réserves et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions Générales.

Elles peuvent être complétées, le cas échéant, par des conditions d'utilisation particulières à certains services. En cas de contradiction, les conditions particulières prévalent sur les Conditions Générales.

II- Définitions

Client : Désigne toute personne morale ou physique, utilisant le Site à des fins strictement professionnelles, en vue d'être mis en relation avec un ou plusieurs micro-entrepreneurs, afin de leur confier la réalisation d'une prestation de services.

Commission : Désigne la somme d'argent, perçue par LES EXTRAS ADEPA, pour toute utilisation payante des services, calculée sur la base d'un pourcentage de la valeur totale du prix de la prestation de services.

contenu ou contenus : Désigne tout propos, message ou information de quelque nature que ce soit (texte, image, vidéo, photographie, commentaire, marque, dénomination sociale, la dénomination et/ou l'image choisie par l'utilisateur pour s'identifier sur le Site) mis en ligne par un utilisateur sur le Site.

mandat de facturation : Désigne le contrat entre le micro-entrepreneur et LES EXTRAS ADEPA, aux termes duquel le micro-entrepreneur accepte de confier à la plateforme LES EXTRAS EXTRAS, dans le

respect des règles applicables, l'établissement et l'émission de ses factures, relatives aux prestations de services réalisées pour un client via le Site.

Mangopay : Désigne le service de paiement sécurisé, proposé sur le Site, par LES EXTRAS ADEPA aux utilisateurs.

micro-entrepreneur : Désigne toute personne inscrite soit au Registre du Commerce et des Sociétés soit au Répertoire des Métiers, disposant d'un numéro SIRET, ayant le statut de micro-entrepreneur et qui propose ses services aux clients à travers le Site.

prestation de services : Désigne la tâche spécifique confiée par un client à un micro-entrepreneur.

service ou services : Désigne toutes les prestations fournies par LES EXTRAS ADEPA sur le Site, et notamment la mise en relation entre micro-entrepreneurs et clients, ainsi que les services destinés à accompagner les clients dans la recherche et la sélection de micro-entrepreneurs et les micro-entrepreneurs pour l'exécution et la facturation des prestations de services.

utilisateur ou utilisateurs : Désigne les micro-entrepreneurs et les clients.

III- Destination des services

Les services sont accessibles, sous réserve des restrictions prévues, sur le site :

- A toute personne physique, âgée d'au moins dix-huit ans, et disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Conditions Générales.
La personne physique qui ne dispose pas de cette pleine capacité juridique ne peut accéder au Site et aux services qu'avec l'accord de son représentant légal.
- A toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

L'utilisateur est tenu de fournir des informations exactes, qu'il s'engage à mettre immédiatement à jour en cas de modification.

IV- Inscription aux services

L'accès aux services s'effectue en s'inscrivant gratuitement sur le Site, via la création d'un compte. Pour pouvoir accéder aux services, l'utilisateur doit préalablement fournir les informations dans les champs obligatoires, lors de la création de son compte. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Le micro-entrepreneur reconnaît et accepte que la création d'un compte sur le Site constitue l'acceptation, sans réserve du mandat de facturation, établi en son nom et pour son compte au bénéfice de la plateforme LES EXTRAS ADEPA.

L'utilisateur est informé et accepte que les informations saisies lors de son inscription sont exactes et à jour. Elles valent preuve de son identité.

Dans l'hypothèse où l'utilisateur fournirait des données inexactes, incomplètes ou périmées, la plateforme LES EXTRAS EXTRAS sera en droit de lui refuser, à l'avenir, l'accès à tout ou partie des services.

L'accès au compte est protégé par un identifiant et un mot de passe, choisis par l'utilisateur lors de son inscription sur le Site.

L'utilisateur sera responsable de tout usage qui pourrait être fait de son identifiant et de son mot de passe.

L'utilisateur s'engage à utiliser personnellement son compte et ne permettre à aucun tiers de l'utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité.

Les services sont souscrits pour une durée indéterminée. L'utilisateur peut se désinscrire des services à tout moment, en adressant une demande à cet effet à la plateforme LES EXTRAS ADEPA par email ou aux coordonnées mentionnées au paragraphe I.

La désinscription est effective immédiatement. Elle entraîne la suppression automatique du compte de l'utilisateur.

V- Fonctionnement du Site et fonctionnement des services

Le service consiste à mettre en relation un micro-entrepreneur, cherchant à réaliser des prestations de services, et un client, ayant exprimé sur le Site le besoin d'avoir recours ponctuellement à des micro-entrepreneurs pour la réalisation d'une prestation de services spécifique.

Le client poste une offre ferme de prestation de services après l'avoir détaillée dans le formulaire « poster une mission » prévu à cet effet sur le Site.

Grâce à *son algorithme de matching*, LES EXTRAS ADEPA envoie cette offre ferme de prestation de services aux micro-entrepreneurs correspondant le mieux à la demande définie par le Client.

Le micro-entrepreneur intéressé par l'offre ferme de prestation de services postée par le client a la possibilité de l'accepter en y répondant positivement à la plateforme LES EXTRAS ADEPA.

L'offre est réputée acceptée par le premier micro-entrepreneur ayant répondu positivement.

Un contrat de prestation de services est alors tacitement conclu entre le client et le micro-entrepreneur.

Dans le cadre de cette mise en relation, l'utilisateur bénéficie des services proposés par LES EXTRAS ADEPA, qui comprennent notamment :

- A l'attention du Client :

- La vérification des informations fournies par les micro-entrepreneurs, notamment relatives à leur statut et leurs compétences.
- La sélection des profils adaptés au besoin du client.

L'offre de prestation de services postée par le client sur le Site sera envoyée aux micro-entrepreneurs sélectionnés.

La plateforme LES EXTRAS ADEPA assignera au client, pour l'exécution de la prestation de services, le premier micro-entrepreneur ayant accepté l'offre parmi ceux sélectionnés par LES EXTRAS EXTRAS.

- La mise à disposition d'outils de relevé de temps, de moyens de paiement sécurisés et de facturation destinés à faciliter le règlement des sommes dues au titre de la prestation de services.

- A l'attention des micro-entrepreneurs :

- L'envoi par SMS de prestations de services adaptées à leur profil et à leurs disponibilités. Étant précisé que le micro-entrepreneur demeure libre de refuser la proposition d'exécuter la prestation de services.
- L'établissement par LES EXTRAS ADEPA, à la fin de la prestation de services, des factures afférentes à celle-ci en leur nom et pour leur compte, en vertu du mandat de facturation.
- La mise à disposition d'un mode de paiement sécurisé afin de recevoir les sommes dues par le client au titre de l'exécution de la prestation de services.

Les utilisateurs ne peuvent en aucun cas prétendre à une exhaustivité ou une quelconque obligation de résultat quant à leurs recherches via le Site.

V-1 Accès aux services

Seuls les utilisateurs inscrits peuvent accéder aux services.

En créant leur compte sur le Site, les micro-entrepreneurs acceptent le mandat de facturation, donnant ainsi autorisation à la plateforme LES EXTRAS ADEPA d'établir et d'émettre leurs factures en leur nom et pour leur compte, afin de pouvoir utiliser les services du Site.

Les utilisateurs font leurs affaires personnelles de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication permettant l'accès au Site.

Ils conservent à leur charge les frais de télécommunication lors de l'accès à internet et de l'utilisation du Site.

Le Site est accessible 24h/24, 7j/7, pour l'ensemble des utilisateurs.

La plateforme LES EXTRAS ADEPA se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement le Site ou l'accès à un ou plusieurs services pour effectuer ses mises à jour, des modifications ou un changement sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité. Cette liste n'est pas limitative.

LES EXTRAS ADEPA se réserve le droit d'apporter au Site et aux services toutes les modifications et améliorations qu'elle jugera nécessaire à leur bon fonctionnement.

V-2 Paiement

Le service est fourni à titre payant pour le client et gratuitement pour le micro-entrepreneur.

V-2-A Prix

Le prix du service fourni par la plateforme LES EXTRAS ADEPA est indiqué sur le Site.
Sauf mention contraire, ce prix est exprimé en euros et hors taxes. Il inclut la commission payable par le client.

V-2-B Commission

Le client paie une commission à la plateforme LES EXTRAS ADEPA, au titre des frais d'utilisation du service, calculée sur la base de 5 euros par heure.

Cette commission est directement calculée à partir du montant total du prix de la prestation de services lors de la validation par le client du relevé de temps émis par le micro-entrepreneur suite à l'exécution de sa prestation.

V-3 Facturation

Le service fait l'objet d'une facturation accessible à l'utilisateur sur son compte.

LES EXTRAS ADEPA établit deux factures :

- Une émise au nom et pour le compte du micro-entrepreneur, en vertu du mandat de facturation, à destination du client.
- Une émise en son nom propre, afférente aux frais d'utilisation du service par le Client.

V-3-A Modalités de paiement

Le paiement s'effectue via Mangopay, par prélèvement automatique, à partir du numéro de carte bancaire du client ou par prélèvement SEPA.

Le prélèvement est mis en œuvre par Mangopay, qui seul conserve les coordonnées bancaires de l'utilisateur.

La plateforme LES EXTRAS ADEPA ne conserve aucune coordonnée bancaire. Dans certaines circonstances exceptionnelles liées notamment à des processus comptables impératifs, un paiement des factures par virement pourra être mis en place. Dans cette hypothèse, une commission de 5% sera prélevée sur le montant des factures émises par LES EXTRAS ADEPA.

Le client garantit à la plateforme LES EXTRAS ADEPA qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix des services puisse être effectué.

VI- Evaluation

VI-1 Evaluation du micro-entrepreneur par le client

Au terme de chaque prestation de services, le client est tenu de valider le relevé d'heures émis par le micro-entrepreneur et d'évaluer la prestation de ce dernier pour valider sa prestation.

Cette évaluation se compose d'une note globale, d'une note de compétence et d'un bref commentaire qui apparaîtra sur la page du micro-entrepreneur.

Les évaluations permettent de donner des indications relatives à la qualité de la prestation de services effectuée, aux compétences mises en œuvre dans le cadre de celle-ci et la satisfaction finale du client. Ces dernières ne peuvent être modifiées ou supprimées du profil du micro-entrepreneur, sauf demande exceptionnelle de celui-ci auprès de la société expliquant la situation et après information du client qui en est l'auteur.

VI-2 Evaluation du client par le micro-entrepreneur

Au terme de chaque prestation de services, le micro-entrepreneur aura la possibilité d'évaluer l'accueil du client et la qualité de la relation entretenue avec lui.

VII- Litiges

En cas d'annulation d'une offre de Prestation de services, acceptée par un micro-entrepreneur, par le client, des frais de dossier forfaitaires de 50 euros HT par extra trouvé, correspondant notamment aux frais exposés par LES EXTRAS ADEPA dans le cadre de la recherche des micro-entrepreneurs ainsi qu'aux frais de traitement de l'annulation, seront prélevés.

En cas de désaccord entre le client et le micro-entrepreneur sur la qualité de la Prestation de services, le champ, les modalités ou le stade de finition de la Prestation de services, ceux-ci s'engagent à trouver, dans un premier temps, un accord à l'amiable.

A défaut d'accord amiable entre le client et le micro-entrepreneur, les parties peuvent informer LES EXTRAS ADEPA, par le biais du service client, qui pourra proposer un expert neutre afin de trancher sur leur désaccord.

Le client et le micro-entrepreneur feront de leur affaire personnelle le règlement de leur différend.

VIII Engagements des utilisateurs

VIII-1 Les engagements de l'utilisateur

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, l'utilisateur s'engage à respecter les obligations qui suivent :

- L'utilisateur s'engage, dans le cadre de l'utilisation des services, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.
A cet égard, l'utilisateur reconnaît qu'aux fins exclusives de vérification du respect par lui des présentes Conditions Générales et des lois applicables, la plateforme LES EXTRAS ADEPA peut prendre connaissance de tout contenu publié ou échangé sur le Site.
- L'utilisateur est seul responsable du bon accomplissement de toutes les formalités, notamment administratives, fiscales et/ou sociales et de tous les paiements de cotisations, taxes ou impôts de toutes natures qui lui incombent, le cas échéant, en relation avec son utilisation des services.
Il est également responsable du respect de la réglementation applicable aux relations contractuelles de prestations de services.
La responsabilité de la plateforme LES EXTRAS ADEPA ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

- L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance sur le site des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des services. Il en est le seul responsable de son utilisation. L'utilisateur est informé et accepte que la mise en œuvre des services nécessite qu'il soit connecté à internet et que la qualité de ces services dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.
- L'utilisateur est, également, seul responsable des relations qu'il pourra nouer avec les autres utilisateurs et des informations qu'il leur communique, dans le cadre de la réalisation de ses prestations de services. Il lui appartient d'exercer la prudence et le discernement appropriés dans ces relations et communications.
- L'utilisateur s'engage en outre, dans ses échanges avec les autres utilisateurs, à respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie.
- L'utilisateur s'engage à faire un usage strictement personnel des services. Il s'interdit en conséquence de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelque manière que ce soit.
- L'utilisateur s'engage à fournir à la plateforme LES EXTRAS ADEPA toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des services. Plus généralement, l'utilisateur s'engage à coopérer activement avec LES EXTRAS ADEPA en vue de la bonne exécution des présentes. En cas de demande, l'utilisateur s'engage à fournir, sans délai, à la plateforme LES EXTRAS ADEPA tout justificatif prouvant qu'il remplit les conditions énoncées dans le présent article.
- L'utilisateur reconnaît que le service lui offre une solution supplémentaire mais non alternative des moyens qu'il utilise déjà par ailleurs pour atteindre le même objectif et que cette solution ne saurait se substituer à ces autres moyens.
- L'utilisateur s'engage à ne pas divulguer à des tiers l'identité des clients et des micro-entrepreneurs avec qui il a été mis en relation et avec qui il a réalisé une prestation de services.
- L'utilisateur s'engage à faire une utilisation loyale du Site et des services et s'interdit de les contourner. En conséquence, lorsqu'un micro-entrepreneur et un client sont mis en relation par le biais du Site relativement à une prestation de services, ils s'engagent à contracter, exclusivement par l'intermédiaire du Site, pour la prestation de services concernée. Tout utilisateur constatant un contournement des services de la plateforme LES EXTRAS ADEPA ou incité par un autre utilisateur à les contourner, s'engage à en informer immédiatement LES EXTRAS ADEPA. De même, tout utilisateur s'interdit de procéder à toute extraction du contenu du Site pour une activité similaire ou concurrente ou à des fins de recrutement. Le non-respect de cet engagement entraînera l'application automatique d'une indemnité forfaitaire de 1.000 euros due à la plateforme LES EXTRAS ADEPA, par chacun des utilisateurs, sans préjudice de toute autre action en responsabilité qui pourrait être engagée contre eux par cette dernière.

VIII-2 Les engagements du client

- Le client s'engage à proposer une offre de prestation de services sérieuse et suffisamment détaillée au(x) micro-entrepreneur(s) avec le(s)quel(s) il entre en contact, par le biais du Site. A ce titre, le client s'engage à apporter au micro-entrepreneur toute précision nécessaire afin que le descriptif de l'offre de prestation de services soit la plus claire possible et n'induisse pas le micro-entrepreneur en erreur.
- Le client s'engage à valider ou à contester le relevé de temps qui lui a été adressé, sur son espace personnel, par le micro-entrepreneur, dans un délai de 7 jours à compter de la

réception de celui-ci. A défaut de validation ou de contestation dans ce délai de 7 jours, le relevé de temps sera considéré comme accepté et automatiquement validé.

- Le client s'interdit également d'utiliser les services et le Site pour faire la promotion de son activité ou de celle d'un tiers. A ce titre, il s'engage notamment à ne pas envoyer de message publicitaire aux utilisateurs du Site ou à les démarcher.
 - Le client s'engage à ne pas demander l'annulation de son paiement par provision en monnaie électronique à son établissement financier et/ou à ne pas révoquer l'autorisation de prélèvement accordée à la société, pendant la durée de la prestation de services.
- En cas de non-respect par le client de tout engagement contenu dans les présentes Conditions Générales, LES EXTRAS ADEPA se réserve le droit de supprimer le compte du client et de refuser à ce dernier l'accès à tout ou partie des services sans préjudice de toute indemnisation que la plateforme LES EXTRAS ADEPA pourrait lui réclamer au titre de son préjudice.

VIII-3 Les engagements du Micro-entrepreneur

En acceptant une prestation de services, le micro-entrepreneur reconnaît et accepte qu'il souscrit sans réserve à la charte des EXTRAS, telle que rédigée sur le Site.

Le micro-entrepreneur s'engage à lire et respecter cette charte, qui contient l'ensemble de ses obligations liées à l'exécution de la prestation de services.

Le micro-entrepreneur s'engage à la fin de sa prestation de services ou tous les 7 jours à remplir, sous trois jours sur son espace personnel, le relevé de temps correspondant et à l'envoyer via le Site à son client pour validation par ce dernier.

Le micro-entrepreneur s'engage à restituer fidèlement le temps consacré à la prestation de services sur son relevé de temps.

Le Micro-entrepreneur s'engage à :

- Communiquer de manière exacte et sincère à la plateforme LES EXTRAS ADEPA l'ensemble des informations nécessaires à l'émission des factures en son nom et pour son compte telles qu'exigées par la réglementation applicable, et en particulier son numéro de SIRET et l'adresse de l'établissement qu'il a mentionné au moment de l'immatriculation de sa micro-entreprise.
- Informer immédiatement LES EXTRAS ADEPA en cas de modification de son statut de micro-entrepreneur (résiliation, etc.) et de changement des mentions relatives à l'identification de sa micro-entreprise.
- A respecter les obligations sociales et fiscales inhérentes à son statut de micro-entrepreneur.

En cas de non-respect par le micro-entrepreneur de cette charte ou de tout autre engagement contenu dans les présentes Conditions Générales, la plateforme LES EXTRAS ADEPA se réserve le droit de supprimer le compte du Micro-entrepreneur et de refuser à ce dernier l'accès à tout ou partie des services, sans préjudice d'une éventuelle demande d'indemnisation au titre du préjudice que LES EXTRAS ADEPA pourrait avoir subi du fait de la violation de ses engagements.

IX- Responsabilités

IX-1 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est seul responsable du préjudice direct ou indirect qu'il est susceptible de subir du fait d'informations inexactes, incomplètes, et/ ou trompeuses qu'il fournirait lors de son inscription ou en l'absence de mise à jour de ces informations, ce dont il assume seul les conséquences.

L'utilisateur est seul responsable des contenus qu'il diffuse dans le cadre du service.

Il garantit à la plateforme LES EXTRAS ADEPA qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ces contenus et s'engage à ce que lesdits contenus soient licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de la plateforme LES EXTRAS ADEPA.

L'utilisateur s'interdit ainsi de diffuser, notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- des contenus pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes
- des contenus contrefaisants
- des contenus attentatoires à l'image d'un tiers
- des contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses
- des contenus nuisibles aux systèmes informatiques de tiers (tels que virus, vers, chevaux de Troie, etc.)
- et plus généralement des contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit.

L'utilisateur est seul responsable de la conclusion et de l'exécution des contrats relatifs à une prestation de services qu'il conclut avec un autre utilisateur par l'intermédiaire du Site, la Société n'intervenant que pour les mettre en relation.

La conclusion et l'exécution de ces contrats, qui interviennent directement entre un auto-entrepreneur et un client, s'opèrent à l'initiative et sous la responsabilité exclusive de ces derniers.

IX-2 Responsabilité de l'Agence des EXTRAS

LES EXTRAS ADEPA s'engage à fournir les services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultats ou de garanties, ce que les utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément.

LES EXTRAS ADEPA met tous les moyens en œuvre pour assurer l'accès et le bon fonctionnement du Site et des services 24h/24, 7j/7.

Néanmoins, compte tenu des limites liées à internet, LES EXTRAS ADEPA ne peut exclure que l'accès et le fonctionnement du Site et des services soient interrompus, notamment en cas de force majeure, de mauvais fonctionnement des équipements de l'utilisateur, de dysfonctionnement du réseau internet de l'utilisateur, d'opérations de maintenance destinées à améliorer le Site et les services.

En conséquence, LES EXTRAS ADEPA ne saurait être tenue responsable d'une interruption des services, qu'elle soit volontaire ou non, étant précisé qu'elle s'engage à faire ses meilleurs efforts pour limiter les interruptions qui lui seraient imputables.

La plateforme LES EXTRAS ADEPA met à la disposition des micro-entrepreneurs et des clients des outils et moyens techniques leur permettant d'entrer en relation aux fins de conclure un contrat de prestation à travers le Site.

Sa responsabilité se limite à la fourniture de ces moyens, tels que décrits aux présentes Conditions Générales d'utilisation et à la mise en relation des micro-entrepreneurs et des clients.

LES EXTRAS ADEPA et l'utilisateur sont des parties indépendantes, chacun agissant en son nom personnel et pour son propre compte.

LES EXTRAS ADEPA ne conclut aucun contrat au nom et/ou pour le compte d'un micro-entrepreneur ou d'un client, ces derniers contractant directement entre eux par l'intermédiaire du Site.

En conséquence, LES EXTRAS ADEPA ne peut en aucun cas être considérée comme employé/employeur, agent, ou mandant d'un utilisateur.

Le micro-entrepreneur se doit de travailler avec ses propres outils de travail, sans aucun rapport de subordination avec la plateforme LES EXTRAS ADEPA ou le client.

La responsabilité de la plateforme LES EXTRAS ADEPA ne saurait en aucune circonstance être recherchée en cas de dommage survenant dans le cadre de la réalisation d'une prestation de service. Celle-ci ne faisant pas partie, à quelque titre que ce soit, aux contrats relatifs à une prestation de services conclus entre le micro-entrepreneur et le client, ces derniers sont seuls responsables des difficultés, réclamations et litiges pouvant intervenir lors de la conclusion et/ou de l'exécution desdits contrats.

En conséquence, chaque utilisateur dégage LES EXTRAS ADEPA de toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes résultant de manière directe ou indirecte de la mise en relation, de la conclusion et/ou de l'exécution d'un tel contrat entre un micro-entrepreneur et un client.

LES EXTRAS ADEPA ne saurait être tenue pour responsable des informations fausses, trompeuses ou non à jour qui lui sont communiquées par le micro-entrepreneur et qu'elle transmet au client.

Cette dernière n'est pas tenue de vérifier la véracité des informations fournies par le micro-entrepreneur ou le client. Elle décline toute responsabilité en cas de dommage corporel ou moral lors de l'exercice de l'activité pour laquelle l'utilisateur a postulé.

X- Assurances

La plateforme LES EXTRAS ADEPA a souscrit, pour le compte des micro-entrepreneurs utilisateurs de l'agence, auprès de la compagnie d'assurance AXA, une assurance responsabilité civile professionnelle qui les protège en cas de dommages corporels, matériels et immatériels causés par eux à des tiers durant la durée d'exécution d'une prestation de services.

Afin de connaître précisément l'étendue de la garantie et les différents plafonds d'indemnisation, nous vous invitons à prendre connaissance du contrat d'assurance souscrit et des Conditions Générales de Ventes de notre partenaire.

Dans l'hypothèse ou à l'occasion d'un sinistre où un micro-entrepreneur souhaiterait faire jouer cette assurance à son bénéfice, celui-ci s'engage à supporter personnellement le montant de la franchise prévue au contrat.

Une confirmation écrite de cet engagement sera demandée au micro-entrepreneur avant les déclarations de sinistre à l'assureur. A défaut de confirmation de cet engagement par écrit, le bénéfice de l'assurance souscrite sera refusé au micro-entrepreneur.

XI- Garantie de l'utilisateur

L'utilisateur garantit LES EXTRAS ADEPA contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que celle-ci pourrait subir du fait de la violation, par l'utilisateur, de l'une de ses obligations, garanties ou de l'usage des services prévus aux termes des présentes Conditions Générales.

Il s'engage à indemniser LES EXTRAS ADEPA de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

Il est strictement interdit d'utiliser les services aux fins suivantes :

- L'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur.
- L'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie de son système informatique, en violer l'intégrité ou la sécurité.
- L'envoi d'emails non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale.
- Les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers.
- L'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus, et plus généralement toute pratique détournant les services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus et proposés

Il est strictement interdit aux utilisateurs de copier et/ou de détourner à leurs fins ou à celles de tiers le concept, les technologies ou tout autre élément du Site.

Sont également strictement interdits :

- Tout comportement de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des services.
- Toute intrusion ou tentative d'intrusion dans les systèmes de la plateforme LES EXTRAS ADEPA.
- Tout détournement des ressources système du site.
- Toute action de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier.
- Toute atteinte aux mesures de sécurité et d'authentification.
- Tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de LES EXTRAS ADEPA ou des usagers de son Site, et enfin plus généralement tout manquement aux présentes Conditions Générales.
- De monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès aux services ou au Site, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

XII- Propriété intellectuelle

XII-1 Propriété intellectuelle du Site

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par LES EXTRAS ADEPA, au sein du site, sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur.

Le Site et chacun des éléments qui le composent, notamment mais non limitativement, les textes, les images, les vidéos, les photographies, les marques, les logos, les dénominations sociales, les noms de domaine sont la propriété exclusive de la société ou de celle de ses partenaires.

Ces éléments sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle et à la production de bases de données en vigueur, et notamment le droit d'auteur.

Tout désassemblage, décompilation, décryptage, extraction, réutilisation, copie et plus généralement, tout acte de reproduction, représentation, diffusion et utilisation du Site ou de l'un des éléments qui le composent, sans l'autorisation de la plateforme LES EXTRAS ADEPA, est interdite, constituant une contrefaçon sanctionnée par le code de la propriété intellectuelle et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

XII-2 Propriété intellectuelle des contenus

Tout utilisateur qui publie du contenu sur le Site garde l'entière propriété de tout ce qu'il publie.

En communiquant du contenu par le biais du Site, l'utilisateur autorise expressément la société à utiliser, diffuser, héberger, stocker, reproduire, communiquer, publier, modifier, adapter, traduire et afficher tout ou partie du contenu sur le Site, les réseaux sociaux, les blogs exploités par cette dernière et/ou sur tout autre support (notamment support physique et numérique, dossier de presse, support commercial, matériel promotionnel et/ou publicitaire), par tous moyens, à des fins d'exploitation, d'amélioration, de promotion, de marketing, de publicité des services et du Site ou pour les besoins de la mise en place de partenariats.

Cette autorisation est valable pour le monde entier et pour toute la durée de l'inscription de l'utilisateur.

L'utilisateur reconnaît que toute utilisation de son contenu effectuée par la Société préalablement à sa désinscription, la suppression ou la résiliation de son compte ne pourra pas être remise en cause.

XIII- Usage de données personnelles et cookies

XIII-1 Usage de données personnelles

Conformément à la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, l'utilisateur est informé que LES EXTRAS ADEPA procède à des traitements automatisés des données à caractère personnel de l'utilisateur, notamment lors de sa connexion et de son inscription au Site.

LES EXTRAS ADEPA est destinataire des données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire du Site. Elle s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer la sécurité et la confidentialité de ces données. Ces données sont destinées à permettre à la plateforme LES EXTRAS ADEPA de rendre les services accessibles à l'utilisateur et sont également utilisées à des fins de statistiques, de prospection commerciale directe et d'envoi de newsletters.

Les informations collectées ne sont ni revendues ni communiquées à des tiers. LES EXTRAS ADEPA conserve les données pour une durée de cinq ans à compter de la clôture du compte de l'utilisateur. Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel qui le concernent. L'utilisateur peut également s'opposer à ce traitement pour des motifs légitimes.

Pour exercer ses droits, il suffit à l'utilisateur d'écrire à l'adresse électronique suivante :

contact@asso-adepe.com

XIII-2 Cookies

Pour le bon fonctionnement du Site et des services, des cookies sont implantés dans l'ordinateur de l'utilisateur lors de sa connexion au Site. Ces cookies enregistrent des informations relatives à la navigation (pages consultées, date et heure de la consultation, etc.) et à l'identification de ses utilisateurs.

La durée de conservation des cookies implantés par LES EXTRAS EXTRAS est de 6 mois.

L'utilisateur dispose toutefois de la possibilité de s'opposer à l'utilisation des cookies en configurant son logiciel de navigation. Chaque logiciel de navigation étant différent, l'utilisateur est invité à consulter la notice de son navigateur pour le paramétrer comme il le souhaite.

XIV- Liens et sites tiers

LES EXTRAS ADEPA ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la disponibilité technique de sites internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels l'utilisateur accéderait par l'intermédiaire du Site.

LES EXTRAS ADEPA n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, produits et/ou services disponibles sur des sites et applications mobiles tiers dont il est rappelé qu'ils sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

LES EXTRAS ADEPA n'est pas non plus responsable des transactions intervenues entre l'utilisateur et un quelconque annonceur, professionnel ou commerçant (y compris ses éventuels partenaires) vers lequel l'utilisateur serait orienté par l'intermédiaire du Site et ne saurait en aucun cas être partie pris à quelques litiges éventuels, avec ces tiers, concernant notamment la livraison de produits et/ou services, les garanties, déclarations et autres obligations quelconques auxquelles ces tiers sont tenus.

XV- Durée, résiliation, sanctions, nullité, renonciation et modification des Conditions Générales

XV-1 Durée, résiliation et sanctions

L'acceptation des Conditions Générales par l'utilisateur court sur une durée indéterminée.

XV-2 Nullité et renonciation

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait déclarée nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes Conditions Générales.

Le défaut pour la plateforme LES EXTRAS ADEPA d'exercer les droits qui lui sont reconnus, en application des présentes, ne constitue pas une renonciation à faire valoir ses droits.

XV-3 Modification des Conditions Générales

LES EXTRAS ADEPA se réserve la possibilité de modifier tout ou partie des présentes Conditions Générales. Elle informera l'utilisateur des modifications apportées dès leur mise en ligne sur le Site. En cas de refus d'adhésion aux nouvelles Conditions Générales, l'utilisateur dispose d'un délai de 24h, à compter de la date de notification, pour en faire part à la plateforme LES EXTRAS ADEPA, par courrier électronique.

Dans le cas où l'utilisateur n'aurait pas notifié son désaccord, dans le délai de prévu ci-dessus, il sera réputé avoir accepté les modifications.

XVI- Langue

Dans l'hypothèse d'une traduction des Conditions Générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

XVII- Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur formation, conclusion, interprétation et/ou exécution relève de la compétence exclusive des juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Melun.